Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Clermont Auvergne

FICHE PRATIQUE

FINANCER SA FORMATION A L'INSPÉ (diplôme national)

Dispositifs de financements

+ d'infos ? cliquez !

1 PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Pour assurer l'adaptation au poste de travail ou le maintien des salariés à occuper un emploi au regard de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations via toute action de formation, bilan de compétences ou validation des acquis de l'expérience.

Bénéficiaires : **SALARIES**

Financeurs : **Employeurs pour les entreprises de + de 50 salariés, OPCO**

2 PLAN DE FORMATION

pour toutes actions de formation permettant l'adaptation immédiate au poste de travail, à l'évolution prévisible des métiers et au développement ou acquisition de nouvelles qualifications.

Bénéficiaires : **AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Financeurs : **Employeurs Publics**

3 CPF - PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

pour une action de formation certifiante pour changer de métier ou de profession, également accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience.

Bénéficiaires : **SALARIES**

Financeurs : **Transitions Pro, possibilités d'abondemment**

4 COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF

pour les formations inscrites au RNCP - tous les diplômes nationaux de l'Inspé

Pour plus d'informations, nous contacter

Mon Compte Formation

Bénéficiaires : **SALARIES, AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE, DEMANDEURS D'EMPLOI, NON-SALARIES**

Financeurs : **Caisse des dépôts et des Consignations, possibilités d'abondement (Région, Pôle Emploi, Employeur, AGEFIPH,..).**

5 CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

pour des actions de formation à caractère professionnel ou personnel non proposés par l'employeur public, ou pour des actions organisées par ce dernier en vue de la préparation aux concours administratifs.

Bénéficiaires : **AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Financeurs : **Employeurs Publics**

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Clermont Auvergne

FICHE PRATIQUE

FINANCER SA FORMATION A L'INSPÉ (diplôme national)

Dispositifs de financements

6 AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION - AIF

pour contribuer aux frais pédagogiques de formation pour des projets validés par Pôle Emploi.

Bénéficiaires : **DEMANDEURS D'EMPLOI**

Financeurs : **Pôle Emploi**

ACTIONS DE FORMATION FINANCEES OU AIDES INDIVIDUELLES 7

Bénéficiaires : **DEMANDEURS D'EMPLOI**

Financeurs : **Région AURA**

8 ACTION DE FORMATION SUBVENTIONNEE - DAEU

Sous réserve de validation annuelle en Commission Permanente

Bénéficiaires : **DEMANDEURS D'EMPLOI**

Financeurs : La Région Auvergne-Rhône-Alpes

FONDS D'ASSURANCE FORMATION 9

Les non-salariés, sous réserve de versement de leur contribution à la formation professionnelle, bénéficient d'un droit à la formation. Selon la nature de l'activité, s'adresser au FAF – Fonds d'Assurance-Formation correspondant.

Bénéficiaires : **NON SALARIES**

Financeurs : **AGEFIC, FIF-PL, FAF-PM, FAFCEA, AFDAS, VIVEA,...**

AVEZ-VOUS PENSÉ A L'ALTERNANCE ?

L'Inspé accueille des stagiaires en alternance, dans le cadre de **contrat de professionnalisation et ou contrat d'apprentissage*,** au sein de ses **formations hybrides** : Master Sciences de l'Education, Master Santé Publique

**Master 2 Sciences de l'éducation parcours IPN uniquement*

Pour toute demande de **devis, programme, calendrier, renseignement complémentaire**, vous pouvez contacter :

SERVICE FORMATION - **Formation Professionnelle Continue**
fpro.inspe@uca.fr - 04.73.31.73.09 / 04.73.31.71.79

© SERVICE FORMATION INSPÉ - maj le 08-06-22